

Syndicat Intercommunal Pour les Ecoles de Rougemont

***** SIPER *****

Compte Rendu N°2

Réunion SIPER du 25 Septembre 2020

Présents : Avilley Saintvoirin Cyril, Fontenelle Montby Savourey Joseph, Gouhelans Dufay Caroline, Mondon Cornet Charles-Henri, Montagney Louis Lionel, Montussaint Chaillet Alexandre, Rougemont Courgey Claude, Cordier Mélissa, Culot François-Xavier, Collery Martine, Ducroux Séverine, Pilliot Céline, Salvi Thierry et Tallans Tognol Céline.

Absents excusés : Chagué Benoît de Rougemont et Wicky Danielle de Bonnal

Secrétaire de séance : Pilliot Céline.

Ordre Du Jour :

- Présentation du Syndicat Intercommunal Pour les Ecoles de Rougemont
- Travaux toiture
- Règlement de la cantine
- Achat de matériel informatique
- Responsable commande de produits d'entretien

Avant que la réunion ne débute, madame Beauguette directrice de l'école maternelle et madame Mercier directrice de l'école élémentaire, font visiter l'établissement aux nouveaux membres du SIPER.

La séance est ouverte à 20h45 mn

Le Président remercie les maires des communes membres du SIPER, les directrices de l'école primaire et la directrice du périscolaire d'avoir répondu à son invitation.

Il présente le SIPER aux nouveaux représentants en indiquant bien que les statuts précisent que ce syndicat gère le fonctionnement ainsi que l'investissement du bâtiment scolaire.

Travaux toiture

Le président informe l'assemblée du mauvais état de la toiture des écoles. Plusieurs fois, chaque année, les employés municipaux sont obligés d'installer quelques seaux pour récupérer l'eau de pluie dans les bâtiments scolaires. Des réparations temporaires ont déjà été faites par l'entreprise Page de Rougemont.

Il rappelle qu'une estimation avait déjà été faite sous la présidence de monsieur Martial Bouvard. Un dossier de demande de subvention avait été aussi déposé au Département. La réponse obtenue était que nous n'obtiendrions une subvention que si des travaux d'isolation du bâtiment étaient également réalisés.

Le représentant de Montagney Servigney, monsieur Lionel Louis, se rappelle qu'une estimation de plus de 100 000 euros avait été présentée aux membres du précédent mandat du SIPER.

Le maire de Mondon, monsieur Emmanuel Spadetto, explique qu'il serait préférable de prévoir l'ensemble de la rénovation du bâtiment et que l'on pourrait s'appuyer sur l'audit énergétique réalisé par le SYDED.

Syndicat Intercommunal Pour les Ecoles de Rougemont

***** SIPER *****

Le président n'ayant pas en possession les documents précités ne peut donner des informations précises mais néanmoins il reconnaît qu'il serait plus opportun de réaliser une rénovation totale du bâtiment.

Règlement de la cantine

L'accueil périscolaire et les activités extra-scolaires dont confiés à l'association « Les Francas ». Madame Mitha Samia, directrice de cet accueil présente aux membres du SIPER le règlement qu'elle a établi. Il ne sera donc pas demandé aux membres de voter un règlement mais d'y émettre seulement un avis.

Durant cette présentation la directrice fait part à l'assemblée de certains problèmes récurrents, notamment par rapport aux repas : des parents inscrivent leur enfant trop tardivement pour les repas pris occasionnellement et rendent trop tardivement les plannings d'inscription pour les repas pris régulièrement ; ils ne respectent pas les délais demandés dans le règlement.

Le président précise que ce dysfonctionnement engendre les problèmes suivants : La cantine du collège n'a pas assez préparé de repas ou, au contraire, la cantine a trop préparé de repas !

Il est rappelé que malgré ce non-respect de la part de certains parents, madame Samia Mitha, au nom de l'association « les Francas », reste responsable de l'enfant qui n'a pas été inscrit et du fait qu'il puisse être nourri durant la pose méridienne. Nous avons la chance de pouvoir palier à ce problème grâce à Madame Garin Florence qui prépare les repas servis au périscolaire et accepte d'en préparer en plus de ceux qui lui ont été commandés. Nous la remercions sincèrement.

Le président estime que ces repas dits « repas d'urgence » devraient avoir un tarif plus élevé. L'ensemble des membres du SIPER est favorable à cette proposition.

La directrice madame Samia Mitha explique maintenant le problème compliqué de la gestion d'enfants au « comportement préoccupant ». Devant ces révélations mesdames Beauguitte et Mercier avertissent qu'il est obligatoire de faire un signalement aux autorités compétentes. Madame Samia Mitha répond que les responsables de l'association « Les Francas » ont été prévenus par téléphone. Madame Beauguitte explique qu'un « comportement préoccupant » doit être signalé avec un document spécifique.

Le président se charge d'appeler les responsables de l'association « Les Francas » pour comprendre et savoir si le signalement d'enfants au « comportement préoccupant » a bien été fait et comment évolue ce dossier.

Achat de matériel informatique

Après une présentation de l'utilisation du matériel informatique par les directrices de l'école primaire. Le président remercie mesdames Beauguitte et Mercier avant qu'elles ne quittent la réunion. Il présente aux membres du SIPER un devis de montant de 2 635,33 euros hors taxe comprenant un vidéo projecteur classique et vidéo projecteur interactif de marque OPTOMA et le coût d'une intervention de formatage et de restauration des données l'ordinateur mis à disposition de la directrice de l'école maternelle.

Les membres du SIPER acceptent à l'unanimité ce devis.

Responsable de la gestion et des commandes de produits d'entretien

Syndicat Intercommunal Pour les Ecoles de Rougemont

***** SIPER *****

Le Président informe que, pour une meilleure gestion du stock des produits d'entretien, madame Sandra Voirin, ATSEM à l'école maternelle en assurera la gestion et les commandes seront passées par madame Céline Pilliot de Rougemont.

Divers

Le Président informe les membres du SIPER que le syndicat fonctionnera comme un conseil municipal. De ce fait, à chaque début de séance il demandera l'approbation du dernier compte rendu. Séverine Ducroux de Rougemont n'est pas d'accord avec ce qui a été mentionnée dans le dernier compte rendu concernant son intervention au sujet des équipements professionnels de cuisine de madame Garin. Elle précise que son intervention n'était pas destinée à mettre en doute les équipements de madame Garin mais à savoir si, matériellement, nous étions suffisamment équipés pour accueillir une cantine dans les locaux du périscolaire.

La séance est levée à 22h 35 mn

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES AU COMPTE RENDU N°2

Travaux toiture

Suite à la réunion, le président a consulté les dossiers. Une estimation de 142 000 euros pour la rénovation de la toiture avait été établie par madame Lhomme du cabinet d'architecture Lhomme et Nectoux et un audit réalisé par monsieur Foucault du SYDED où plusieurs scénarios sont présentés. Le président les présentera lors de la prochaine réunion ?

Règlement de la cantine

Comportements préoccupants

Suite à cette réunion, vous avez reçu un mail du président, en date du 30 septembre 2020, intitulé « informations complémentaires » vous informant du signalement fait par l'association « Les Francas ».

Il reste en contact étroit avec « Les Francas » pour, d'une part le suivi quotidien des enfants concernés et, d'autre part, le suivi administratif pour lequel il attend des écrits des responsables de l'association.

Achat de matériel informatique

Des dossiers de subvention vont être déposés auprès du Département et de l'Etat pour la Dotation des Equipements des Territoires Ruraux. Les montants des subventions allouées vous seront communiqués ultérieurement.